

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 17 (1895)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE

D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. BERTRAND, Nyon, Suisse.

TOME XVII

N° 5

MAI 1895

CAUSERIE

Notre vénéré collaborateur M. Charles Dadant vient d'être cruellement éprouvé par la mort de sa femme, survenue le 3 mai. Madame Dadant a été pendant 48 années la fidèle compagne de son mari dans les bons et les mauvais jours, aussi sa mort laisse-t-elle pour lui un vide que rien ne peut combler. Nous désirons adresser à notre cher maître, dans ce journal qui est en partie son œuvre, l'expression de notre profonde sympathie et nous ne doutons pas que nos lecteurs ne partagent nos sentiments.

M. X. Tapie, directeur du journal *Les Abeilles*, bulletin de la Société d'Apiculture des Hautes-Pyrénées, exprime, au sujet des pertes qu'ont subies beaucoup d'apiculteurs l'hiver dernier, une opinion que nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs, vu que nous partageons entièrement la manière de voir de notre digne confrère.

« L'hiver qui vient de finir a été long et rigoureux. La neige surtout a fait rage dans nos contrées, où, depuis bien des années, on n'en avait pas vu tomber avec tant d'abondance.

« Comment nos chères abeilles ont-elles traversé cette rude saison ? Hélas ! il paraît que beaucoup d'entre elles ne l'ont pas traversée jusqu'au bout et qu'il faut compter par centaines le nombre des ruchées trouvées vides au printemps. Si mes renseignements sont exacts, c'est dans les ruchers des fixistes rétrogrades que la mort a fait ses plus grands ravages ; mais, il faut bien le reconnaître, quelques-uns de nos collègues n'ont pas échappé à ses coups. On m'en a même cité un qui aurait perdu toutes ses colonies.

« Puisque c'est pendant l'hiver, et pendant un hiver exceptionnel, que nous constatons de si grands désastres, il semble naturel de croire que l'hiver a causé tout le mal. Je ne demanderais pas mieux que de pouvoir entretenir cette consolante illusion dans l'esprit de nos collègues malheureux. Mais le respect de la vérité m'oblige à leur tenir un tout autre langage.

« Sans doute, leurs abeilles sont mortes de froid et de faim. Peut-être même, avec un hiver plus clément, auraient-elles échappé à ce triste sort. Est-ce à dire que l'hiver est cause de leur mort ? Non, mille fois non. Car, avec des soins convenables, elles auraient résisté à des froids beaucoup plus intenses.

« Voulez-vous que je dévoile la véritable cause de ces désastres? Elle réside toute entière dans cette prétendue simplification des méthodes dont on fait si imprudemment miroiter les avantages trompeurs devant les yeux des novices. Prétendre élever les abeilles sans travail et sans soins c'est un leurre, une folie. Qu'un apiculteur de grande expérience puisse négliger fréquemment certaines précautions, je l'admets sans peine. Mais, pour un débutant, quelle faute! Cessons donc, je vous en conjure, de préconiser la simplification des méthodes. Simplifions pour notre compte et à nos risques et périls ce qui nous semble trop compliqué, mais, de grâce, ne nous donnons pas en exemple à nos jeunes collègues. Attendons que l'expérience leur soit venue comme à nous.

« Il est à remarquer que, dans les ruchers bien tenus, la plupart des colonies ont parfaitement passé l'hiver, tandis que la mortalité a principalement atteint les colonies qui ne recevaient aucun soin. »

La Société Centrale d'Apiculture et d'Insectologie de Paris prépare une grande Exposition qui aura lieu au Jardin d'Acclimatation du 7 au 31 juillet prochain et dans laquelle l'apiculture occupera une large place. On y accueillera avec intérêt tous les objets qui se rapportent à cette branche de l'agriculture : ruches de tous les systèmes, outillage de l'apiculteur, produit des abeilles (miels, cires, hydromels, eau-de-vie de miel, etc., etc.) et aussi tout ce qui se rapporte à l'histoire naturelle des abeilles.

Les exposants des pays étrangers seront admis et pourront se faire représenter. Les expositions collectives seront admises.

Les personnes qui désirent prendre part à cette Exposition devront en faire la déclaration avant le 20 juin prochain. Cette déclaration sera adressée *franco*, rue Lecourbe, 167, à Paris, au Secrétariat de la Société, où l'on pourra se procurer des programmes, ainsi que des feuilles pour les demandes d'exposition, concernant des indications sur le mode d'envoi, etc.

Les objets d'exposition devront être envoyés avant le 1^{er} juillet et installés avant la veille du jour de l'ouverture. Ils seront adressés *franco* au Commissaire général de l'Exposition, au Jardin d'Acclimatation de Paris.

Le Conseil d'Administration de la Société Centrale nous a fait l'honneur de nous désigner pour remplir les fonctions de membre du jury à l'Exposition, mais le mauvais état de notre santé nous oblige, à notre grand regret, à décliner cette mission.

A l'occasion de cette Exposition un Congrès d'Apiculture et d'Insectologie sera organisé pour le 18 juillet ; les Sociétés étrangères sont invitées à s'y faire représenter et à indiquer à l'avance les questions qu'elles jugeraient à propos de voir discuter.

Le 40^{me} Congrès nomade des Apiculteurs allemands, autrichiens et hongrois aura lieu cette année du 10 au 18 août prochain au Château

de Drachenfels, près Leipzig-Gohlis, en même temps qu'une Exposition d'apiculture et une Loterie.

« Nous célébrons, dit le Comité d'organisation, la 60^{me} année de la carrière apicole de notre vénéré maître le Dr Dzierzon et la 50^{me} année de celle de notre président actuel, M. Wilhelm Vogel. En conséquence nous convions les apiculteurs de tous les pays et leur réservons un accueil chaleureux et confraternel, ainsi qu'une réception hospitalière dans les murs de notre ville, etc. »

Le programme comporte des discussions sur maints sujets, des visites dans les ruchers des environs, ainsi qu'à l'Exposition et au Jardin Zoologique, des courses aux champs de bataille de Breitenfeld et Lützen, une promenade en gondole de Leipzig à Connewitz, une soirée vénitienne, concerts, théâtre, etc., etc.

Nous lisons dans le *Bulletin d'Alsace-Lorraine* qu'en Allemagne les droits d'entrée sur les miels tant naturels qu'artificiels ont été haussés par le Reichstag, dans sa séance du 24 avril, de 20 marcs à 36 marcs les 100 kilogr., c'est-à-dire de 25 à 45 francs.

Le directeur de la *Revue* étant obligé de faire une absence prolongée pour cause de santé, la livraison de fin juin subira un retard.

Comment prévenir l'effondrement des rayons. Moyens pratiques de vérifier la pureté de la cire.

Dans le numéro de mars de la *Revue*, M. Alex. Astor raconte qu'il a eu plusieurs essaims dont les rayons, gaufrés et autres, se sont effondrés. Ce fait m'étonne pour la France. Nous avons éprouvé le même désastre ici, dans un rucher dont la majeure partie des ruches ont eu leurs rayons affaissés par la chaleur, qui s'élève parfois à 45° C. à l'ombre.

Quand un pareil accident se produit, il commence par un ou deux rayons; les abeilles excitées augmentent la chaleur de l'intérieur et les rayons suivants ne tardent pas à s'effondrer. C'est pour éviter cet accident que nous soulevons le devant de nos ruches et que nous plaçons les hausses légèrement en arrière, afin d'établir un courant d'air qui, non seulement prévient ce désastre, mais qui, donnant plus d'air à l'intérieur de la ruche, diminue la tendance qu'ont les abeilles à faire la barbe au lieu de travailler. (Voir la gravure n° 66 de *L'abeille et la Ruche*.)

Si M. Astor n'a pas fabriqué lui-même la cire gaufrée qui s'est affaissée, il est probable qu'elle était falsifiée, et il est probable aussi que le fabricant avait employé, de bonne foi, de la cire mélangée sans

doute de cire minérale, car, si je m'en rapporte aux journaux, la cire falsifiée est largement offerte sur les marchés européens.

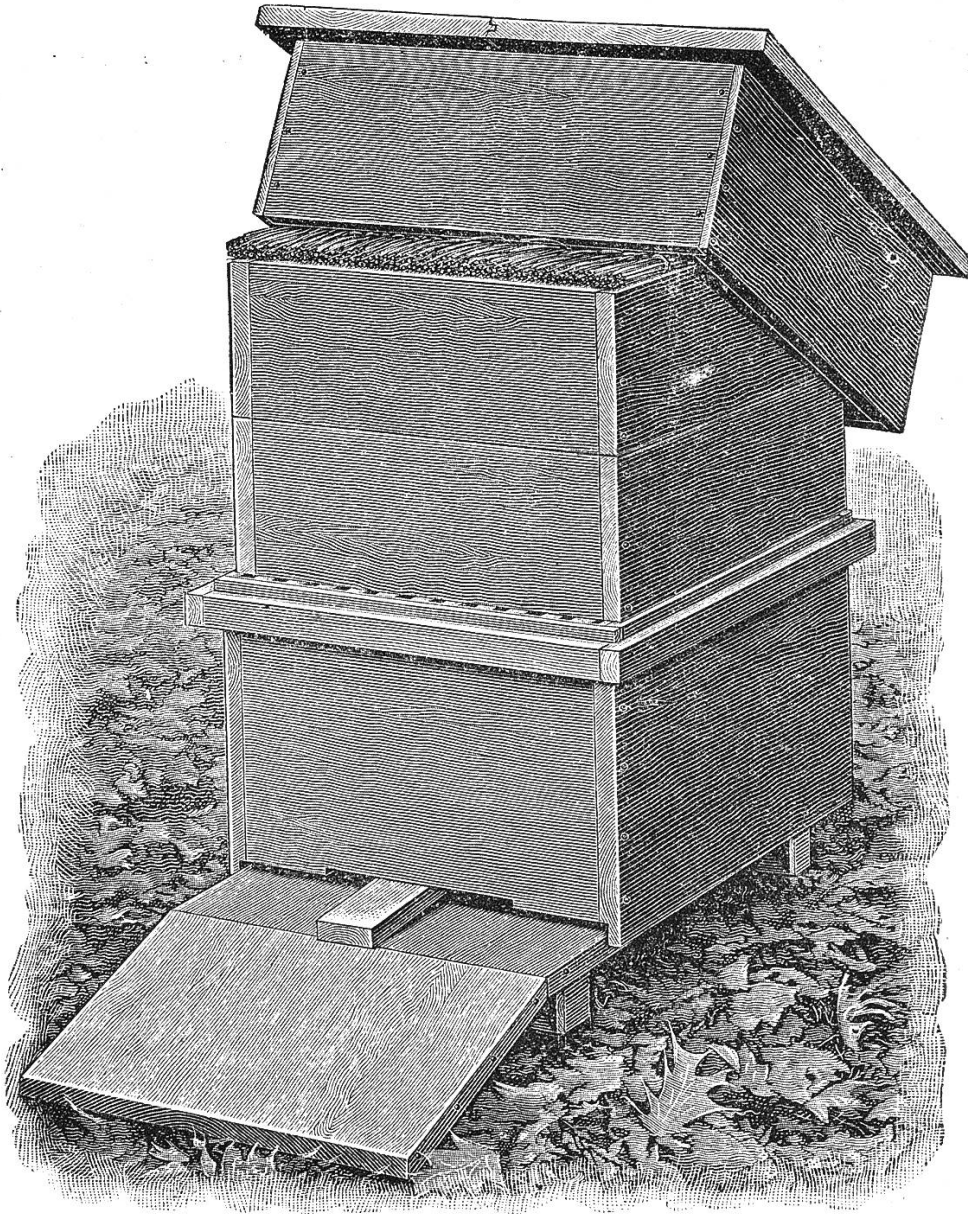


Fig. 10. — RUCHE AVEC DEUX HAUSSES PLACÉES LÉGÈREMENT EN ARRIÈRE POUR LA VENTILATION
PENDANT LES FORTES CHALEURS

Le chapiteau a été déplacé pour laisser voir le paillason.

Depuis quelques années nous avons à nous défier de ces mélanges, qui rapportent gros à ceux qui les font, les cires minérales n'ayant guère que la valeur du tiers de celle de la cire d'abeilles.

Depuis quinze ans nous achetions régulièrement des quantités de cire chez un négociant de St-Louis et nous en avions toujours été satisfaits, quand, il y a deux ans, il nous en offrit 3,000 livres. Son prix étant convenable nous avons accepté son offre. Pendant que ce lot était en route, il nous télégraphia qu'il en avait encore 1,800 livres au même prix. Nous lui répondîmes de les envoyer.

Quand le premier lot arriva, nous fûmes étonnés de voir, parmi des pains de toute forme et de toute grosseur et couleur, une quantité d'autres qui, par leur forme et par leur couleur, semblaient provenir du même producteur. Cette cire sentait bon et cependant elle nous inspira de la défiance. Soumise à l'essai de la pesanteur spécifique, elle montra qu'elle était largement falsifiée. Interrogé sur le second lot qui était en route, le vendeur nous répondit qu'il était pareil au premier. Tous deux naturellement, reprirent le chemin de St-Louis.

Sans aucun doute nous avons dû être trompés, comme d'autres, dans le commencement, mais jamais sur une grande échelle. Nous avions, avant cet envoi de St-Louis, reçu un lot d'environ 300 livres d'une maison de Cincinnati, celle-là entièrement falsifiée ; nous l'avons renvoyée immédiatement.

Le grand fabricant d'articles d'apiculture A.-I. Root, nous a envoyé en janvier dernier un échantillon de cire, pour que nous lui donnions notre avis sur sa pureté. Il en avait acheté un lot en juin et il lui en restait encore environ 4,000 livres. La cire était belle, elle sentait bon, mais elle ne supportait ni l'épreuve de la mastication, ni celle de la pesanteur spécifique. Elle lui avait été vendue par un négociant de Philadelphie, qui reprit les 4,000 livres qui restaient, en assurant qu'il ignorait qu'elle fut falsifiée.

C'est donc surtout quand on achète de la cire chez les marchands qu'il faut se défier, quoique, cependant, nous ayons eu aussi l'occasion de reconnaître des fraudes commises par des apiculteurs. Mais, ici, ils n'ont guère employé jusqu'à présent que du suif, qui est facile à reconnaître.

Nous avons aussi été deux fois dupés par de la ferraille et des cailloux, glissés dans les pains durant leur refroidissement ; et le gredin qui s'est servi de ces moyens avait eu la précaution de soutenir les objets au milieu des pains au moyen de ficelles, qui étaient encore attachées aux objets quand nous les avons trouvés dans la chaudière après la fonte. Une de ces fraudes nous a coûté environ 7 kilogs de cire, et il nous était impossible de deviner son auteur, car sa cire était fondue avec d'autre, nos fontes étant habituellement de 800 livres environ.

Maintenant, pour que mon article ait quelque utilité, je vais dire quels moyens pratiques nous employons quand nous avons le moindre soupçon sur la pureté de la cire.

Nous en cassons un petit morceau et nous le mâchons. La cire minérale fondant à une plus basse température que la cire d'abeilles, celle-ci sous la dent se met en morceaux en se désagrégeant, tandis que la cire minérale reste en pâte. Il se vend d'immenses quantités, aux Etats-Unis, de cette cire minérale, sous le nom de *chewing gum*, gomme à chiquer, qui est parfumée et sucrée, et qui orne (?) la bou-

che de la plupart des jeunes filles et des jeunes gens des Etats-Unis, quand ceux-ci ne lui préférèrent pas le *chewing tobacco*, tabac à chiquer.

L'épreuve de mastication ne réussit pas d'une manière absolument certaine, si la quantité de cire minérale est petite. Il faut alors avoir recours à l'essai par pesanteur spécifique.

Pour cela nous mettons dans une petite fiole à large goulot un peu d'eau pure, et nous y laissons tomber un ou deux morceaux de cire que nous savons être absolument pure. Je dis un ou deux morceaux parce que même dans la cire pure il y a parfois de très légères différences dans la pesanteur spécifique. On doit donc prendre ces morceaux dans deux pains différents. La cire nage sur l'eau; alors nous ajoutons, goutte à goutte, de l'alcool, jusqu'à ce que notre cire flotte dans le liquide, où elle descend lentement dès que nous avons ajouté quelques gouttes d'alcool de plus.

Si le morceau de cire que nous voulons essayer surnage, c'est que sa pesanteur spécifique est moindre que celle de la cire pure. Or, comme la pesanteur spécifique de la cire minérale est moindre que celle de la cire d'abeilles, plus le morceau s'élèvera vite au-dessus du liquide plus il sera falsifié. Cette cire en feuilles gaufrées ne plaira guère aux abeilles et elle courra le risque de s'allonger ou de s'affaïsser dans la ruche, son point de fusion étant moins élevé.

Je dois ajouter en outre que pour essayer de la cire gaufrée il faut en fondre un morceau; car la moindre bulle d'air qui resterait logée dans un de ses recoins pourrait rendre l'expérience illusoire.

Le calcul de M. Astor, pour déterminer le nombre d'abeilles sur un rayon de 12 décimètres carrés, me semble erroné.

Chaque décimètre carré de rayon ayant plus de 400 cellules de chaque côté, on peut dire qu'il peut soutenir plus de 400 abeilles, ou 4.800 pour les 12 décimètres carrés; car les abeilles, se tenant d'ordinaire imbriquées sur les rayons, couvrent moins de place que leurs corps n'en occuperaient si elles étaient côte à côte.

Sans nul doute quand il fait chaud dans la ruche elles ne restent pas aussi serrées; mais si on lève un rayon couvert d'abeilles l'hiver, on verra que chacune d'elles ne tient guère plus de place qu'une cellule, presque toutes les têtes étant sous l'abdomen de celles qui sont plus haut.

Ch. DADANT.

TRAITEMENT DE LA LOQUE PAR L'ACIDE FORMIQUE

Depuis que nous avons fait connaître dans notre livraison de fin avril l'état satisfaisant dans lequel se trouvaient des ruches traitées à l'acide formique l'an dernier, nous avons appris que la loque avait reparu dans plusieurs d'entre elles.

M. Stoky nous informe, en date du 20 mai, que les deux ruches qu'il avait trouvées malades en avril sont guéries, mais que la loque a reparu dans une troisième qui avait été la plus malade l'année dernière. Elle se trouvait déjà sur ses onze cadres et il a fait l'essai de la traiter sans diminuer le nombre des rayons; après plusieurs doses, le mal a été enrayé, sans que cependant la guérison soit complète, ce qui aurait eu lieu, estime-t-il, s'il avait retiré une partie des cadres. M. Stoky ajoute qu'il croit toujours à l'efficacité de l'acide formique.

Chez M. Sautter, la loque a reparu dans six des dix-neuf ruches traitées l'an dernier et, n'ayant pu les guérir avec de nouvelles doses d'acide formique, il les traite maintenant par l'acide salicylique en fumigations, qu'il a appliqué avec un succès complet l'an dernier sur deux ruches. Il nous écrit :

« Malgré le succès incomplet de l'acide formique, je le crois quand même un excellent remède, mais efficace seulement pendant les chaleurs de l'été. Au printemps l'acide ne s'évapore pas, faute d'une température convenable pour cela.

« J'estime aussi qu'une fois une ruche guérie il ne faut pas considérer qu'elle le soit d'une façon définitive, mais continuer à la traiter pendant quelque temps, puis brûler couverture et matelas. Pour trois des ruches qui sont retombées malades j'attribue la chose à ce que je leur ai remis leur toile cirée ce printemps. »

Enfin M. Gubler a bien voulu, sur notre demande, aller s'informer de nouveau de l'état des ruches dont il nous avait donné de bonnes nouvelles en avril et il nous apprend que dans un des ruchers en question le propriétaire a trouvé de nouveau quelques cellules loqueuses dans la ruche qu'il croyait guérie, et qu'il a recommencé le traitement.

Il ressort de ce qui précède que l'acide formique guérit, mais que dans une partie des ruches traitées l'insidieuse maladie peut reparaitre l'année suivante et doit être de nouveau combattue. La même chose a lieu lorsqu'on a recours à d'autres traitements. Tous ceux qui ont eu le malheur d'avoir la loque dans leur rucher savent qu'on ne s'en débarrasse pas du premier coup, que tous les germes ne sont pas détruits dans la première campagne entreprise; il en reste ici et là, soit dans du miel operculé, soit aux alentours des ruches, soit dans les pièces mobiles qui composent l'intérieur d'une ruche: rayons, toile, coussin, etc., et que l'apiculteur peut avoir sorties et données à d'autres colonies avant de s'être aperçu que celle dont elles provenaient était infectée. Il n'est pas douteux que des spores puissent subsister pendant bien des mois, davantage peut-être, et ne révéler leur présence que, lorsque colportées par l'air ou par les abeilles avec lesquelles elles viennent en contact, elles trouvent le terrain propre à leur germination, c'est-à-dire le canal alimentaire d'une abeille nourrice ou la cellule contenant une larve. Mais lorsque la maladie reparaît

dans un rucher qui a déjà été traité et dont on l'a fait disparaître au moins pendant une saison, elle est moins virulente et cède plus rapidement devant la médication. Nous le savons par notre propre expérience et par celle de bien des collègues que nous pourrions citer. Ce n'est donc pas le cas de se décourager lorsqu'un rucher qu'on croyait guéri donne de nouveau des signes de loque l'année suivante; il faut continuer la lutte, traiter dès le début les colonies malades et l'on peut généralement compter sur une guérison complète dès la seconde année.

A propos du dosage de l'acide formique, un de nos correspondants d'Italie nous fait observer qu'il s'est glissé une erreur dans l'indication que nous avons donnée (*Revue*, 1894, p. 161) de la densité d'une solution d'acide formique à 50 %; au lieu de 1,20 environ, il faut lire 1,124. Le même collègue nous assure qu'une solution contenant 20 % d'acide formique ne fait aucun mal aux abeilles.

EXPOSITION NATIONALE SUISSE — GENÈVE 1896

Le délai d'inscription pour les exposants du Groupe 39, Agriculture, auquel se rattache la Section des Abeilles, a été fixé au 31 octobre prochain⁽¹⁾. Les demandes de participation doivent être établies sur des formulaires que l'on peut se procurer au siège du Comité Central à Genève.

Les exposants jouissent gratuitement de la place qui leur sera accordée, soit dans l'espace couvert, soit en plein air, mais les tables, vitrines, etc., seront à la charge des exposants. Pour plus d'uniformité, le Comité Central, de concert avec les Commissaires des Groupes, soignera l'exécution de ces dernières et se fera rembourser par qui de droit. Les frais de transport des objets, tant à l'arrivée qu'au départ, seront à la charge des exposants.

Il est bien désirable que l'apiculture, qui a pris un si heureux développement dans notre pays, soit dignement représentée à notre Exposition Nationale à côté des autres branches de l'agriculture et nous adressons pour cela un appel chaleureux à tous nos collègues; non seulement à ceux des cantons romands, mais à nos confédérés du nord et de l'est qui marchent sous la bannière de la vaillante Société des Amis des Abeilles et à l'appel desquels, ils doivent s'en souvenir, les Romands ont répondu avec empressement en 1883 à Zurich, lors de la précédente exposition nationale.

Préparez-vous donc dès à présent, chers confrères en apiculture, à participer à la joute pacifique à laquelle vous êtes conviés et faites-vous inscrire nombreux avant le 31 octobre.

Le Commissaire pour l'Apiculture,

E. BERTRAND.

(1) Le programme de l'Apiculture a paru dans la *Revue* de décembre dernier.

CAPTURE D'UNE COLONIE LOGÉE DANS UN ARBRE CREUX

Monsieur,

Dans ma lettre du 20 décembre dernier, à laquelle vous avez donné, dans votre *Revue*, une place dont je suis très flatté, je vous parlais de la capture de trois colonies logées dans des arbres creux.

Je pensais à vous donner aussi le résultat de ces transvasements opérés en plein hiver, lorsque M. A. Filet, dans le numéro du mois de mars, par l'allusion qu'il fait à mon article, me confirme dans cette intention.

Il ressortirait de mon expérience que les transvasements en plein hiver, « dans une pièce chauffée bien entendu » sont aussi faciles à exécuter, si ce n'est plus, que dans toute autre saison. Les abeilles, sans être engourdies, ne sont pas mauvaises, elles se décident difficilement à quitter les rayons sur lesquels elles sont massées et on peut les broser dans la ruche sans presque en perdre une seule. Il est nécessaire de ne pas les apporter tout de suite au rucher, mais de leur donner le temps de reformer leur groupe.

Lorsque votre correspondant dit « que les abeilles au 15 décembre ne peuvent pas répartir leurs provisions d'une manière convenable », il fait une observation qui me semble juste. C'est en effet peut-être à cette cause que je dois attribuer la mort d'une de ces ruches, survenue pendant les grands froids de janvier, et où j'ai trouvé encore beaucoup de miel dans la partie supérieure des rayons. Il est à remarquer toutefois que pendant cet hiver froid le même sort est arrivé à d'autres ruches qui n'avaient pas été transvasées comme la mienne. Quant au nourrissement, il n'est pas plus indispensable qu'en toute autre saison, puisqu'il dépend des provisions qui se trouvent à la disposition de l'apiculteur dans la ruche au moment du transvasement.

La colonie qui me reste avait reçu au mois de décembre une plaque de sucre en pâte, elle a ainsi passé l'hiver et attendu ma visite du printemps. Je lui ai donné à cette époque quelques rations de sirop ; elle est aujourd'hui très populeuse, pleine d'activité, elle a trois beaux cadres pleins de couvain et en bâtit d'autres nouveaux sur cire gaufrée.

Pour me résumer, je ne conseillerais pas de choisir la saison d'hiver pour faire des transvasements, mais si pour une raison quelconque on se trouvait dans l'alternative où je me suis trouvé moi-même d'opérer en plein hiver, je dirais qu'il n'y a pas à hésiter.

Je suis heureux de confirmer l'opinion que vous émettez vous-même dans la *Conduite du rucher*, lorsque vous dites que le transvasement d'une ruche vulgaire dans une ruche à cadres peut être fait en toute saison.

Dans cette même lettre du mois de décembre, je vous annonçais que j'avais l'intention d'extraire par tapotement une colonie logée aussi dans un arbre creux. Mardi dernier, 30 avril, j'ai mis à exécution cette entreprise que j'ai menée du reste à très bonne fin. Les abeilles s'étaient logées dans un châtaignier de fortes dimensions, et leur trou de vol était placé à environ trois mètres au dessus du sol, au point même d'embranchement. Les

branches étaient absolument saines, j'eus la certitude que la ruche se trouvait en dessous de l'entrée. Au moyen d'une très forte tarière je perçai un trou au bas de l'arbre, à hauteur convenable pour pouvoir enfumer, et j'agrandis cette ouverture, ainsi que le trou de vol, de manière à pouvoir livrer un passage suffisant aux abeilles lorsqu'elles monteraient. Je me portai ensuite moi-même, sur une échelle, à la hauteur de cet orifice, et je plaçai par dessus, retenue par des ficelles, une boîte très légère destinée à recevoir la chasse et que je fis adhérer le mieux possible à l'écorce de l'arbre.

L'opération commença. La fumée envoyée d'en bas par un aide montait dans l'arbre comme dans une cheminée. J'essayai de tapoter, mais l'écorce de l'arbre amortissait si bien les coups que j'abandonnai bientôt ce moyen le croyant sans effet.

La montée des abeilles, chassées uniquement par la fumée, fut si longue que par moment je perdais tout courage. Beaucoup s'envolaient et l'arbre en était couvert, d'autres fatiguées ou étourdies tombaient au fond de l'excavation où j'allais de temps en temps les balayer dans une ruchette. Après plusieurs heures d'attente, quand je crus qu'il ne restait dans l'arbre que très peu d'abeilles, je me mis à extraire les rayons de couvain et de miel. Ma ruchette étant placée au pied de l'arbre, je descendais un rayon après l'autre, je brossais les abeilles et disposais de mon mieux le couvain dans des cadres préparés à l'avance.

Quand tous les rayons furent sortis, il restait encore dans l'arbre un groupe d'abeilles assez fort; j'essayai vainement de le faire monter dans la boîte; la reine en faisait partie et malgré tous les efforts que je fis pour la saisir, je ne pus y parvenir. Elle se cachait sous les abeilles ou se faufilait dans toutes les crevasses de l'arbre qu'elle rencontrait.

Pendant ce temps des pillardes, attirées je suppose par l'odeur du miel, formaient autour de moi un véritable essaim, qui m'obligea à abandonner mes recherches. J'avais préparé pour la boîte contenant la chasse un couvercle s'adaptant parfaitement et retenu par deux pitons vissés; je pus ainsi descendre ma boîte sans crainte d'accident ou de faux mouvements. Je versai mes abeilles dans la ruchette sur les cadres de couvain.

Comme j'avais la certitude de laisser la reine dans l'arbre avec un grand nombre d'abeilles, j'eus l'idée de suspendre la ruchette à l'embranchement, exactement à la place qu'occupait le trou de vol et l'y laissai ainsi jusqu'au soir.

Dès que le soleil fut couché, je revins chercher ma ruchette, et vous comprendrez ma joie en constatant qu'il ne restait pas une seule abeille dans l'arbre: toutes étaient rentrées et fort tranquillement installées dans ma ruchette avec leur reine. Ce dernier détail m'a paru absolument intéressant, et je n'osais trop compter sur ce résultat lorsque j'avais abandonné ma ruchette suspendue à l'arbre.

Je viens de faire une trentaine de transvasements pendant le mois d'avril; tous ont parfaitement réussi grâce à vos conseils, et j'espère obtenir les bons résultats dont vous parlez dans vos livres.

Ma plus grande préoccupation est l'essaimage naturel, que je redoute; je ne voudrais pas m'astreindre à la surveillance de mes ruches pendant cette saison d'essaimage; n'y a-t-il aucun moyen pour éviter absolument ces

accidents ? Je n'ai pas encore des cadres bâtis et je ne puis agrandir les habitations qu'au moyen de cire gaufrée, ce qui est insuffisant.

Pour le nourrissage vous n'êtes pas sans avoir essayé ou fait essayer les glucoses. Les abeilles semblent en être friandes, mais cela remplace-t-elle sucre ou le miel pour le couvain ou pour obtenir de la cire. J'ai essayé l'année dernière le sucre roux qui m'a donné les meilleurs résultats. Par un nourrissage au printemps, j'ai obtenu de mes abeilles des bâtisses très rapidement. Si ce sucre pouvait être remplacé par le glucose il y aurait économie, car je crois que l'on peut obtenir ce produit à bien meilleur compte.

Veillez, etc.

Aveyron, 3 mai,

C. SERPANTIÉ.

En dehors des mesures auxquelles on a habituellement recours pour restreindre l'essaimage : agrandissement des ruches en avance des besoins, aération, ombrage, etc., nous n'en connaissons pas qui dispensent l'apiculteur d'une certaine surveillance ou d'opérations répétées et qui donnent en définitive des résultats satisfaisants. La suppression des alvéoles royaux, par exemple, qui a été quelque fois préconisée, n'est pas facile à faire, il faut y revenir à plusieurs reprises, souvent un alvéole échappe à l'inspection et, du reste, une colonie déterminée à essaimer peut jeter un essaim sans qu'il y ait aucun alvéole commencé. On a essayé de bien d'autres moyens plus ou moins pratiques qu'il est inutile de mentionner. La méthode la plus sûre est l'essaimage artificiel anticipé, mais elle exige un matériel double et ne convient pas dans les régions à courte miellée, qui sont les plus nombreuses ; le rendement en miel s'en ressent.

Peut-être d'ici à quelques années les divers engins qu'on a imaginés pour s'emparer des essaims à leur sortie ou pour les empêcher auront-ils été assez perfectionnés pour mériter d'entrer dans la pratique. Il ne manque pas en Amérique, en Angleterre et en Italie de chercheurs ingénieux qui s'en occupent et on peut espérer que le problème finira par être résolu. ⁽¹⁾

Les essaims ayant été excessivement abondants partout l'an dernier, par suite de conditions atmosphériques exceptionnelles, il est assez probable qu'il y en aura peu cette saison-ci ; les colonies pourvues de jeunes reines sont moins disposées à se diviser.

Nous n'avons pas essayé de la glucose, mais nous savons que d'autres l'ont fait, tant en Europe qu'en Amérique. La glucose est pour les abeilles un aliment incomplet et celles qui en sont nourries exclusivement finissent par dépérir.

⁽¹⁾ M. G. W. Hole, à Patcham, Sussex (Angleterre), qui fabrique des attrape-essaims, a fait paraître dans le *British Bee Journal* du 9 mai, la lettre d'un grand horticulteur qui déclare avoir obtenu un succès complet avec son engin. M. Hole envoie son catalogue illustré sur demande.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Résultat des pesées de nos ruches d'observation en avril 1895

	Système de ruche	Force de la colonie	Consom. du 1 ^{er} oct. 94 au 1 ^{er} avr. 95 en grammes	Augmentat. en grammes	Diminution en grammes	Augmentat. journée la plus forte	DATE
Chamoson..... Valais	Dadant	moyenne	4.500	—	—	—	—
Econe..... »	Rausis	bonne	4.800	1.500	—	1.100	30 avril
Bulle..... Fribourg	Layens	»	11.000	—	—	—	—
Aubonne..... Vaud	Dadant	b. moyenne	?	—	—	1.300	30 »
Bournens..... »	»	bonne	6.900	—	1.000	2.800	30 »
Brent..... »	Dadant-Blatt	»	6.000	4.000	—	3.000	30 »
Bressonnaz..... »	»	moyenne	6.000	—	—	—	—
Carrouge..... »	»	forte	5.800	—	3.200	—	—
Juriens..... »	Dadant	bonne	10.500	—	—	—	—
Pomy..... »	Layens	moyenne	8.700	—	460	500	30 »
St-Prex..... n° 47 (1)	Dadant	bonne	7.800	—	2.450	—	—
» » 65	»	moyenne	6.700	—	1.700	—	—
» » 38	»	»	4.700	—	1.200	—	—
» » 18	»	»	6.700	—	1.300	300	30 »
La Plaine..... Genève	Layens	»	5.200	—	1.000	300	23 »
Cormoret... Jura-Bernois	Dadant	bonne	6.500	—	—	—	—
Belmont..... Neuchâtel	»	»	7.000	—	—	800	21 »
Coffrane..... »	»	»	?	—	3.300	—	—
Couvet..... »	»	»	9.200	—	2.100	200	24 »
Treytel..... »	»	moyenne	4.000	—	(2)	—	—
Ponts..... »	»	b. moyenne	6.900	—	2.700	—	—
St-Aubin..... »	Dadant-Blatt	bonne	3.600	—	1.650	700	30 »
La Croix, Orbe.... Vaud	Dadant	—	?	—	450	250	23, 24

Cher monsieur Bertrand,

Tous ces jours je comptais vous écrire pour vous donner le résultat de nos ruches sur balance pendant le mois d'avril et leur consommation pendant l'hiver; mais, hélas, une douzaine de nos collègues n'ont pas encore

(1) Pour les quatre ruches de St-Prex, la consommation hivernale est calculée à partir du 15 septembre et comprend par conséquent six mois et demi au lieu de six.

Le n° 47 avait reçu le 15 septembre, avant le pesage, 7 litres de sirop et a diminué de poids de 2 k. 800 du 15 septembre au 26 octobre. Le n° 65 avait reçu 4 litres et avait au 26 octobre diminué de 1 k. 500. Les n° 38 et 18 n'avaient pas été nourris et avaient diminué au 26 octobre de 1 k. et de 1 k. 800.

La forte diminution des n° 47 et 65 s'explique par le nourrissage et l'operculation des provisions, mais pour celle du n° 18 il faut trouver une autre explication.

Pendant les cinq mois d'hiver soit du 26 octobre au 1^{er} avril, les quatre ruches de M. Warnéry ont consommé :

Le n° 47 (entrée regardant l'est), 5 kilogr.

» 65 (entrée regardant l'ouest), 5.200 kilogr.

» 38 (entrée regardant le midi), 3.700 kilogr.

» 18 (entrée regardant le nord), 4.900 kilogr.

(2) Les apports ont compensé la consommation.

donné signe de vie et cependant je leur avais envoyé les formulaires assez tôt ce printemps. Une comparaison entre les deux derniers hivernages, basée sur des détails exacts, aurait été très intéressante, mais j'ai une peine inouïe à rassembler les matériaux : les uns ont oublié de peser en automne, les autres au printemps, les troisièmes ont changé de ruche sur balance, etc. Je vous donne donc les renseignements incomplets que j'ai obtenus.

Belmont, 22 mai.

U. GUBLER.

PERTES A L'HIVERNAGE DANS DES RUCHES A PAROIS TROP MINCES

Les colonies, fort éprouvées par le terrible hiver succédant à un été détestable, se refont promptement grâce à la floraison des pommiers qui couvrent nos champs et qu'on n'avait pas vus si beaux depuis bien des années. La moitié au moins est déjà en état de recevoir la première hausse et les sainfoins ne commenceront pas à fleurir avant huit jours.

Pris l'an dernier au dépourvu par l'essaimage, j'ai fait construire à la hâte des ruches avec des caisses vides en bois mince achetées chez les épiciers, ne m'attachant qu'à une chose, c'est qu'elles aient intérieurement 0.45 sur 0.45 et 0.32 de hauteur, car je n'emploie plus que le cadre Dadant-Blatt. Quelques coups de scie et quelques planchettes clouées en haut pour former les feuillures, c'est économique et très suffisant pour l'été, en abritant du soleil.

A l'hivernage, faute de mieux, j'ai laissé plusieurs essaims dans ces habitations très rudimentaires ; ils y sont morts après avoir consommé les abondantes provisions que je leur avais données, ou même en en laissant les cadres extérieurs très bien garnis, dans l'impossibilité où ils ont été de se déplacer à cause du froid. Les choses ne se seraient certainement pas passées ainsi dans un hiver ordinaire, ici du moins, mais comme de semblables circonstances peuvent se présenter un autre hiver, il est sage de n'employer que des ruches à doubles parois.

Au lieu de réunir les ruches faibles au printemps, je les ai traitées comme des nucléus et m'en suis servi ces jours-ci pour procurer des reines fécondes aux essaims artificiels que j'ai faits. J'ai ainsi égalisé mes colonies quelque temps avant la grande récolte, sans en augmenter le nombre.

Bellesme (Orne), 16 mai.

V. DE VIGAN.

LES ABEILLES EN ABYSSINIE

J'ai reçu dernièrement quelques renseignements intéressants sur l'apiculture en Abyssinie ou plutôt sur la manière dont on tire parti des abeilles dans ce pays.

L'abeille, qui est bronzée, habite le plus souvent les arbres creux ou les cavités des rochers. Il existe bien des ruches proprement dites, sorte de paniers enduits de bouse de vache, mais comme là-bas les querelles et même les guerres sont fréquentes, ces ruches finissent par être brisées ou pillées

et les abeilles les abandonnent pour se loger ailleurs, de sorte que c'est principalement des endroits désignés plus haut que les Abyssins retirent le miel et la cire.

L'ancien roi avait à proximité de son « château royal » un arbre creux dans lequel, depuis des années, existait un essaim d'abeilles. C'était le meilleur endroit pour la conservation du miel ; un esclave en retirait des gâteaux quand l'occasion se présentait, lorsque, par exemple, Sa Majesté recevait des visites.

La culture de la vigne est inconnue en Abyssinie et la principale boisson des habitants, leur breuvage favori, est l'hydromel. A l'entrée de chaque maison il s'en trouve une grande jarre à l'usage des habitants et même des passants. L'Abyssin boit l'hydromel par bonnes gorgées, dans une espèce de bouteille assez semblable à nos carafes à eau, et il en abuse même les jours de fête.

La fabrication est bien simple, voici la recette : mélanger dans un vase six parties d'eau et une partie de miel, ajouter une poignée d'une herbe ressemblant au houblon, recouvrir le tout d'un linge et laisser au soleil pendant quatre à cinq jours ; le cinquième jour le contenu est passé à travers un tamis et l'hydromel est fait. (Extrait d'une lettre de M. S.-Jean BALDENSBERGER, de Jaffa, Palestine.)

A PROPOS D'UNE RECETTE POUR RECONNAITRE LA PURETE DE LA CIRE

Cher Monsieur,

Dans le n° 4 (avril) de la *Revue*, il est donné une recette soi-disant facile (!!!) pour reconnaître la pureté de la cire d'abeilles, à 5 % près.

D'après le procédé décrit, le liquide *doit rester incolore* si la cire est pure ; si par contre elle est falsifiée, il se produit une émulsion plus ou moins liquide.

Désireux de me rendre compte de la chose, et dans l'espoir de trouver là un procédé meilleur que celui que j'emploie habituellement, j'ai fait une série d'essais dont voici le résultat :

1° *Cire d'opercules* (dont la pureté m'était prouvée par sa provenance et mes essais antérieurs). Le liquide a pris *une teinte jaune pâle*, analogue à celle de la cire elle-même.

2° *Cire de fondation épaisse* (pureté certaine). Même résultat que le précédent, le liquide *ayant pris la teinte de la cire*.

3° *Cire falsifiée*. Il s'est formé, dans le liquide, un résidu grumeleux.

Pour ces trois essais, je m'étais servi de carbonate de soude du commerce, mais ayant consulté un chimiste sur l'influence que pouvait avoir, dans des essais, l'emploi d'une matière imparfaitement pure, j'ai recommencé en utilisant du carbonate de soude, *chimiquement pur*. Les résultats ont été identiquement les mêmes, le liquide étant peut-être un peu plus limpide, *mais toujours teinté*.

4° Le dernier essai a été fait avec de la cire végétale, et c'est, je suppose,

cette cire-là que l'auteur de la recette a utilisée, *car à cet essai seul le liquide est resté incolore !!!*

Si donc quelque apiculteur, prenant ce procédé pour base de ses essais, obtient pour résultat des liquides teintés, il taxera comme falsifiées *toutes les cires analysées. C'est faux, archi-faux.*

Je ne comprends pas que l'on publie ainsi des recettes, capables de porter préjudice grave aux marchands de cire et aux fabricants de feuilles gaufrées et d'égarer complètement l'opinion des personnes qui utilisent ces recettes, sur la foi d'une assertion parfaitement fausse.

Veuillez, je vous prie, cher Monsieur, insérer cette rectification dans le prochain numéro de la *Revue*, et agréez, avec mes remerciements, mes bien sincères salutations.

Genève, 15 mai 1895.

Ch. PASCHOUD.

P.S. — Les tubes sont à la disposition de tout apiculteur que cela peut intéresser.

En reproduisant la recette en question dans nos « Glanures », nous avons eu soin d'indiquer la source; la rectification s'adresse donc au journal qui l'a publiée le premier sous sa responsabilité.

GLANURES

Le pavot blanc contre les piqûres d'abeilles. — *L'Agriculteur Lorrain* contient la curieuse note suivante: Les apiculteurs devraient cultiver les pavots blancs autour des ruches. Vient-on à être piqué par une laborieuse mais cruelle abeille, on prend un pavot blanc, on en incise la tête et on fait couler sur la piqûre quelques gouttes du suc laiteux qu'elle contient. La douleur se calmera sur-le-champ et il ne surviendra pas d'enflure. Le pavot blanc, qui est du reste une belle fleur, serait à sa place dans tous les jardins d'apiculteurs. (CRONIQUE AGRICOLE DU CANTON DE VAUD.)

Emploi du ferment de pollen dans la distillation de la gentiane. — Un correspondant de la *Revue* (journal politique de Lausanne), en décrivant le mode de fabrication de l'eau-de-vie de gentiane dans les Alpes du Valais, dit que l'un des deux procédés employés pour activer la fermentation des racines consiste à ajouter dans l'eau qui les contient un ferment à base de pollen tiré des cellules des abeilles. « Par ce second procédé, écrit-il, les tonneaux sont emplis d'eau froide au lieu d'eau chaude, mais, en revanche, la fermentation s'opère d'une façon moins régulière, bien qu'elle soit le plus souvent, surtout par une température douce, de beaucoup plus active. L'automne dernier, me dit l'un de ces distillateurs faisant usage du ferment de pollen, la fermentation s'opérait en huit jours, mais en ce moment (février), la moindre variation de température suffit à doubler, voire à quintupler ce terme. C'est ainsi que parmi les différents tonneaux en travail de fermentation dans une même chambre chauffée, j'observe de profondes inégalités dans le travail, selon que ces tonneaux pleins sont plus ou moins rapprochés du fourneau. L'un d'eux, sensiblement éloigné du fourneau et le plus exposé

aux bouffées d'air de la porte, n'a pas encore accompli sa fermentation, aujourd'hui, le 47^{me} jour. Toutefois, comme j'y constate un ralentissement considérable, je viens de le soumettre à la distillation. »

« Si nous en croyons ceux qui en font usage, ajoute le correspondant de la *Revue*, le ferment de miel ajouterait à la qualité de la liqueur par ses propriétés hygiéniques, en même temps qu'il occasionnerait moins de déperdition des vertus essentielles de la plante. Cette méthode permettrait de tirer cinq litres d'eau-de-vie d'un quintal de racines. »

Il serait intéressant de savoir si les montagnards valaisans connaissent depuis longtemps cette propriété du pollen des ruches d'agir comme ferment alcoolique, ou si l'emploi qu'ils en font est d'application récente, c'est-à-dire si ce sont les recherches de M. Ch. Derosne qui leur ont donné l'idée de faire usage du pollen. La lettre dont nous extrayons ce qui précède est datée de Bagnes et nous avons justement dans cette localité plusieurs abonnés d'ancienne date. L'un d'entre eux aurait-il l'obligeance de nous renseigner à ce sujet ?

Procédé original pour empêcher l'essaimage. — A l'assemblée des Apiculteurs du Michigan, M. Aspinwall a présenté une ruche organisée de façon à prévenir l'essaimage. Entre les rayons sont intercalées des planchettes de demi-pouce d'épaisseur (12,7 mm.) percées de trous assez larges pour livrer passage aux abeilles. Selon la théorie, l'essaimage est le résultat d'un encombrement du nid à couvain, et l'introduction de ces demi-rayons en bois a pour résultat de doubler les espaces (ou ruelles) dans le nid. En outre, on prétend que les abeilles n'essaient pas quand il y a de la place pour emmagasiner du miel dans le nid et il est possible qu'elles prennent ces demi-rayons en bois pour des cellules non remplies, tout en n'y mettant pas de miel puisqu'elles n'ont pas de fond. Il importe peu que ces théories soient fondées ou non ; du moins ce qui nous intéresse davantage, c'est que sept colonies traitées l'année dernière de la façon ci-dessus n'ont pas essaimé et ont récolté une moyenne de 30 livres de surplus par ruche, tandis que sept colonies voisines ont essaimé et n'ont à peu près rien donné comme surplus. Ces planchettes de séparation ne sont placées que juste avant l'époque des essaims et sont enlevées lorsqu'elle est passée. M. Aspinwall a pris un brevet pour son invention. L'essai en sera fait par quelques apiculteurs connus et par le *Rucher d'Expériences du Michigan* ⁽¹⁾.

(Traduit de *The American Bee Journal*.)

BIBLIOGRAPHIE

Le Guide pratique de l'Apiculteur. — Album contenant 12 planches, avec texte, par Léon Tombu, apiculteur, conférencier apicole, professeur de dessin à l'Ecole Moyenne et à l'Ecole de Dessin à Andenne. Liège, Aug. Bénard, imprimeur-éditeur, rue Lambert-le-Bègue, 13.

Les planches, dessinées par l'auteur et imprimées sur beau papier, représentent : l'abeille-mère, l'ouvrière, le mâle, les différentes cellules, la

⁽¹⁾ Pour intercaler les planchettes dans les ruches Dadant ou Layens, il serait nécessaire d'enlever les équerres ou le dentier. (*Réd.*)

cueillette d'un essaim, le tapotement à ciel ouvert (d'après une planche du *Guide Cowan*), la visite d'une ruche à cadres, la récolte d'une ruche fixe par immersion, la désoperculation des rayons et l'extraction, la réunion des colonies, l'introduction des reines et la construction de la cage, et enfin la coupe d'une ruche disposée pour l'hivernage. Chaque dessin est accompagné d'une page de texte contenant de bonnes notions sur l'histoire naturelle des abeilles et les principales opérations à faire au rucher.

L'ouvrage est envoyé par l'éditeur ou par l'auteur, contre reçu d'un mandat postal : prix, port compris, Belgique fr. 1,25, étranger f. 1.40.

Die Chemie des Honigs. Chemisch-analytische Prüfungs-Methode zur Erkennung von echten und mit Glycose oder Rohrzucker verfälschten Honigen. — *La chimie du miel.* Méthode d'essai par l'analyse chimique pour différencier le miel vrai des mélanges de glucose ou de sucre de canne. — Contribution à la chimie des substances alimentaires, par le Dr Oscar Hænle, directeur de l'Institut Polytechnique de Strasbourg et du Laboratoire de Chimie de la Société des Apiculteurs d'Alsace-Lorraine. 3^{me} édition très augmentée. Strasbourg 1895, in-8°, 157 pages. En vente à 3 m. 80 à la librairie E. d'Oleyre, successeur de Trübner, à Strasbourg.

« Cet ouvrage, dont la première édition a paru en 1885 et la seconde en 1892, vient d'être complètement remanié et sera sans aucun doute bien accueilli, non seulement des techniciens, mais aussi de tous ceux qui s'intéressent à cette partie de la chimie ou à l'apiculture. La première édition ne comportait que quelques pages, la seconde en renfermait déjà 59 ; la troisième, qui atteint le chiffre imposant de 157 pages, a été dédiée au protecteur de la Société d'Apiculture d'Alsace-Lorraine, Son Excellence le chancelier prince de Hohenlohe.

« Le livre se divise en quatre parties : 1. Histoire naturelle du miel (et du miellat) ; 2. Analyse physico-chimique ; 3. Critique ; 4. Bibliographie. Bien que la première et la quatrième partie aient une portée plus générale, la seconde et la troisième forment cependant la division la plus considérable et la plus importante de l'ouvrage. Appuyé sur des connaissances techniques approfondies et sur un grand nombre d'essais nouveaux, le savant auteur expose d'une manière absolument claire et convaincante la méthode qu'il a trouvée pour reconnaître, à côté du miel vrai, ceux qui sont mélangés de glucose ou de sucre ; toutes les objections faites jusqu'ici aux diverses méthodes d'analyse sont victorieusement combattues dans celle-ci. Il faut donc admettre que ce nouveau procédé constitue un grand progrès pour la science et marque véritablement un pas en avant dans le domaine particulier de la chimie des substances alimentaires.

« Espérons que l'ouvrage sera partout apprécié comme il le mérite et qu'il se répandra de plus en plus parmi les intéressés. »

(Traduit des *Strassburger Neueste Nachrichten*).

Notre *Revue* s'est occupée à plusieurs reprises des travaux du Dr Hænle et nous nous sommes rendu à Strasbourg en compagnie de M. Cowan pour assister aux expériences de l'auteur. (Voir dans le Vol. XV (1893), les articles suivants : « Nouvelle méthode d'analyse des miels », p. 91 à 95, « Visite au laboratoire du Dr Hænle, à Strasbourg, » p. 142 à 146, « Le dialyseur pour l'analyse du miel », p. 146 et 147.)

Le Rucher Illustré, Erreurs à éviter et Conseils à suivre, par M. Georges de Layens, lauréat de l'Institut (Académie des Sciences), président de la Fédération des Sociétés françaises d'Apiculture. Paris, Paul Dupont, éditeur. Prix 2 fr. 50.

Ce petit album, comme son auteur le désigne, élégamment imprimé sur papier fort, se compose de 41 belles planches, accompagnées de légendes explicatives et d'une trentaine de pages de texte avec 13 figures intercalées. Il renferme, est-il dit dans la préface, ce qui manque en général dans les traités, où l'on parle trop rarement de ce qu'il ne faut pas faire. Le texte consiste en effet dans l'énumération des principales fautes que le débutant peut commettre, avec l'indication des moyens d'y remédier ou des précautions à prendre pour éviter les inconvénients qui en résultent. Les gravures représentent les principales opérations qu'on est appelé à faire au rucher, ainsi que des ruches dans diverses conditions et des cadres garnis de rayons de différentes sortes. Ces dernières planches, obtenues par la photographie, méritent une mention spéciale, car elles sont d'une belle exécution et rempliront bien le but auquel elles sont destinées, qui est de familiariser l'œil du commençant avec les différents aspects qu'offrent le couvain et les bâtisses des abeilles.

Le Rucher Illustré est bien un complément des traités d'apiculture et comme il n'y est question ni de la simplification des méthodes ni de la culture réduite à deux visites par an, doctrines si dangereuses pour les débutants, ceux-ci le consulteront avec fruit.

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

A. Tanqueray, (Manche), 19 avril. — L'année a été déplorable, un grand nombre de colonies sont mortes ou près de mourir chez les propriétaires d'abeilles.

J'ai fait cette année, malgré moi, un essai de la méthode Layens : des colonies, transportées dans un bois chez un ami, ont eu à souffrir du pillage et de la fausse-teigne. Une colonie, forte d'abord, décimée en mon absence par les pluies, avait emmagasiné du miel dans la hausse au-dessus de son groupe, délaissant absolument plusieurs rayons latéraux (ruche modifiée à 14 cadres) : les abeilles se sont prononcées nettement pour la ruche verticale. La ruche Layens est une demi-mesure, un acheminement vers le véritable mobilisme.

Si M. de Layens a beaucoup exagéré en disant que la cire ne coûtait rien aux abeilles, j'ai remarqué que des rayons neufs ou jeunes, dans la chambre à couvain, leur plaisent et stimulent leur activité, que l'argument des abeilles sauvages vivant longtemps dans le même réduit peut être réfuté.... les rongeurs dévastent souvent les rayons à couvain quand les abeilles sont montées dans le haut des rayons. Il est à remarquer en effet que parmi des rayons vides ces animaux attaquent ceux qui ont contenu du couvain.

P. Ruffy, Delémont (Jura Bernois), 23 avril. — La récolte a été complètement nulle l'année dernière et il m'a fallu donner 1,300 kil. de sucre à mes ruches. J'en ai perdu 8 cet hiver sur 105.

R. Hommell, professeur d'agriculture, Clermont-Ferrand, 23 avril. — L'hiver a été très rude en Auvergne : je vois, dans mes tournées à la campagne, que les paysans ont perdu beaucoup de leurs colonies en ruches en paille. Quant à moi, je suis si occupé par un service extrêmement chargé que je n'ai pas encore trouvé le temps d'ouvrir mes ruches. Mais, à l'inspection des trous-de-vol, la mortalité me semble presque nulle : j'ai hiverné sur 25 kil. de miel environ par ruche.

Ami Jordan, Mézières (Vaud), 23 avril. — Nos ruchées n'avancent pas fort ce printemps et ne sont pas prêtes pour la floraison des cerisiers qui est là.